

## PROCÈS-VERBAL

### Présences :

Femmes : 56 %

Hommes : 44 %

### 1. Mot d'ouverture du président

Discours d'ouverture de Jeff Begley, président, à 10 h le 25 novembre 2015.

### 2. Appel des membres du bureau fédéral

Denyse Paradis, secrétaire-trésorière, procède à l'appel des membres du bureau fédéral.

#### *Comité exécutif*

Jeff Begley	Président
Denyse Paradis	Secrétaire-trésorière
Nadine Lambert	Vice-présidente responsable du personnel en soins infirmiers et cardiorespiratoires
Guy Laurion	Vice-président responsable du personnel paratechnique, des services auxiliaires et de métiers
Josée Marcotte	Vice-présidente responsable du personnel de bureau, techniciens et professionnels de l'administration
Line Beaulieu	Vice-présidente responsable des techniciens et professionnels de la santé et des services sociaux
Dany Lacasse	Vice-président responsable des secteurs privés

#### *Vice-présidences des régions*

Michel Cyr	Vice-président de la région 1A : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine
Daniel Charette	Vice-président de la région 1B : Bas-Saint-Laurent
Gaston Langevin	Vice-président de la région 02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean
Denis Bertrand	Vice-président de la région 03 : Québec-Chaudière-Appalaches
Claude Audy	Vice-président de la région 04 : Cœur-du-Québec
Mélissa Gaouette	Vice-présidente de la région 05 : Estrie
Luc Bastien	Vice-président de la région 6A : Montréal-Laval-Grand-Nord
Hélène Lavoie	Vice-présidente de la région 6B : Laurentides-Lanaudière
Steve St-Onge	Vice-président de la région 6C : Montérégie
Christian Meilleur	Vice-président de la région 07 : Outaouais

Annick Trottier	Vice-présidente de la région 08 : Abitibi-Témiscamingue-Nord-du-Québec
Gisèle Charrette	Vice-présidente de la région 09 : Côte-Nord–Basse-Côte-Nord

*Représentante et représentants des secteurs privés*

Louise Labrie	Centres de la petite enfance
Jean Gagnon	Préhospitalier
Yves Lévesque	Établissements privés et communautaires
Danielle Lemire	Centres d'hébergement privés
Lucie Longchamps	Responsables en service de garde, ressources intermédiaires et de type familial

**Absence :**

Line Beaulieu

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour et de l'horaire**

Denyse Paradis procède à la lecture de l'ordre du jour et de l'horaire du conseil fédéral.

Il est proposé par Johanne Nepton, appuyé par Gisèle Gince, que le présent Conseil fédéral adopte l'ordre du jour et l'horaire tels que modifiés.

**Adopté**

**4. Adoption des procès-verbaux des dernières sessions du conseil fédéral**

Il est proposé par Micheline Charron, appuyé par Carole Ménard, que l'on adopte le procès-verbal de la séance du Conseil fédéral du 17 octobre 2014 tel que présenté.

**Adopté**

Il est proposé par Sylvie Théoret, appuyé par Kenny Vachon, que l'on adopte le procès-verbal de la session du Conseil fédéral des 4 et 5 décembre 2014 tel que présenté.

**Adopté**

**5. Nomination de la présidence et de la ou du secrétaire des élections et procédures des élections**

Il est proposé par Chantal Racicot, appuyé par Danielle Lemire, que Chantal Laurin et Jean-Claude Gagnier agissent respectivement comme présidente et secrétaire des élections au présent conseil fédéral.

**Adopté**

Chantal Laurin et Jean-Claude Gagnier expliquent les différentes élections ainsi que les procédures.

## **6. VPP et austérité**

Guy Laurion, vice-président responsable de la catégorie du personnel paratechnique, services auxiliaires et métiers et responsable politique du dossier de Valorisation, promotion et préservation des services publics ainsi que Philippe Crevier, conseiller syndical, font un rapport sur ce sujet.

Il est proposé par Carl Richard, appuyé par Michel Pietrantonio, que la FSSS et ses syndicats affiliés :

- condamne la remise en question, par le gouvernement, du caractère public, universel et gratuit du système de santé et de services sociaux québécois;
- condamne les transformations entreprises par le gouvernement, sans mandat ni débat public, qui compromettent le caractère public du système de santé et de services sociaux;
- exige le retrait immédiat de toutes les mesures qui entraînent une marchandisation, une privatisation ou qui compromettent l'accès universel et gratuit au réseau public, notamment la légalisation des frais accessoires;
- réaffirme la nécessité de services publics universels et gratuits permettant de répondre à l'ensemble des besoins des Québécoises et des Québécois;
- exige du gouvernement qu'il étende la couverture publique à tous les services médicalement et socialement requis par la population du Québec.

### **En amendement**

Il est proposé par Elizabeth Dufresne-Gagnon, appuyé par Steve Bouchard, d'ajouter un dernier picot qui se lit comme suit : invite les députés de l'opposition à déposer une motion de blâme au gouvernement portant sur sa gestion et son administration des services publics.

### **Adopté**

**L'amendement adopté dispose de la proposition principale**

### **Nouvelle proposition**

Il est proposé par Kenny Vachon, appuyé par Frantz Delice, que la FSSS fasse des démarches auprès de la CSN et du Front commun pour qu'un appel à l'unité sociale soit lancé, lors des prochaines journées de grève afin de lutter contre l'appauvrissement collectif, de contrer le démantèlement de l'État et de préserver des services publics de qualité.

### **En amendement**

Il est proposé par Guy Laurion, appuyé par David Deschatelets, d'ajouter à la fin : « et accessibles ».

### **Adopté**

**L'amendement adopté dispose de la proposition principale**

### **Nouvelle proposition**

Il est proposé par Gilles Malette, appuyé par Marjolaine Aubé, que la FSSS encourage et supporte la création de coalitions locales de tous les secteurs visant la valorisation, la promotion et la préservation des services publics.

### **Adopté**

## **7. Rapport du comité des assurances**

Présentation par Gilles Lamontagne, membre du comité des assurances, Louis Proulx et Jean-Claude Gagnier, conseillers syndicaux attitrés au dossier, du rapport du comité des assurances pour l'année 2014-2015.

Il est proposé par Ghislaine Paquet, appuyé par Linda Mercier, que le présent Conseil fédéral reçoive et entérine le rapport du comité des assurances pour l'année 2014-2015 tel que présenté.

### **Adopté**

#### **Proposition du comité des assurances**

Attendu l'augmentation exponentielle du coût du régime d'assurance collective de la FSSS-FP (CSN) au cours des dernières années;

Attendu que les choix politiques et les mesures fiscales du gouvernement ont des effets directs sur le coût de nos régimes d'assurance collective;

Attendu les ententes secrètes avec les compagnies pharmaceutiques pour un meilleur prix sur les médicaments pour le gouvernement, donc pour les assurés du régime public, ce qui entraîne un coût supérieur pour les assurés des régimes privés pour un même médicament;

Attendu que le gouvernement refuse de jouer son rôle de législateur et de limiter le coût des médicaments pour la population tandis que cela se fait dans d'autres provinces du Canada;

Attendu que le gouvernement favorise l'utilisation des services privés en détruisant les services publics ce qui transfère à la charge des régimes privés les frais de plusieurs services qui ne sont plus disponibles dans des délais acceptables pour la population qui préfère se diriger vers le privé plutôt que de subir les listes d'attente;

Attendu que le gouvernement transfère dans les régimes privés le coût des nouveaux actes délégués aux pharmaciens avec l'entrée en vigueur de la loi 28;

Attendu que le coût d'un régime d'assurance collective est devenu la deuxième plus grosse dépense pour les travailleuses et les travailleurs organisés :

il est proposé par Gilles Charrois, appuyé par Johanne Toupin, que le comité des assurances de la FSSS interpelle les comités d'assurance et les responsables politiques de ce dossier de toutes les composantes de la CSN afin de discuter de ces constats, de trouver des pistes de solution et de soumettre au prochain congrès de la CSN une proposition afin que ce dossier devienne une priorité de la Confédération.

### **Adopté**

## **8. Secteurs privés**

Présentation par Dany Lacasse, Jean Gagnon, Louise Labrie, Lucie Longchamps, Yves Lévesque et Danielle Lemire des différents rapports des secteurs privés.

Il est proposé par Danielle Lemire, appuyé par Karine Morrisseau, que le présent Conseil fédéral reçoive les différents rapports verbaux des secteurs privés.

**Adopté**

## 9. Question de privilège

Présentation par Guy Laurion de la mission et la vision de l'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ).

Il est proposé par Diane Cameron, appuyé par Jean Mercier, que le présent Conseil fédéral, dans un esprit d'éducation populaire et de prévention, invite ses syndicats à faire connaissance et à faire la promotion, auprès de leurs membres, de la mission et de la vision de la santé durable telle que développée par l'Association pour la santé publique du Québec.

**Adopté**

Présentation par Jeff Begley de la vidéo *Quel avenir pour les centres jeunesse*.

Il est proposé par Yvon Payeur, appuyé par Luc Bastien, que les syndicats de la FSSS fassent connaître la vidéo sur l'avenir des centres jeunesse à leurs membres et qu'ils laissent leur commentaire sur le site de la CSN à ce sujet.

**Adopté**

Présentation par Jean-Claude Gagnier, conseiller syndical, de la campagne Centraide.

Il est proposé par Steve Heppel, appuyé par Lucien Richard, que le présent Conseil fédéral soutienne la campagne de financement des 18 Centraide du Québec; que les syndicats de la FSSS appuient la campagne Centraide de leur région et le communiquent par le biais de leur journal syndical ou par une lettre d'appui; que les syndicats de la FSSS invitent leurs membres à contribuer généreusement à Centraide de leur région.

**Rejeté**

## 10. Syndicat en conflit

Présentation par Danielle Lemire, représentante du secteur des centres d'hébergement privés et Lucie Tremblay du conflit en cours dans le *Syndicat des travailleuses et travailleurs des centres d'hébergement privés de la région Saguenay-Lac-St-Jean, section Villa St-Alexis*. Ce syndicat est affilié à la Fédération de la santé et des services sociaux –CSN.

Il est proposé par Danielle Lemire, appuyé à l'unanimité, que le présent Conseil fédéral appuie la lutte de ce syndicat notamment par l'achat de leur objet de solidarité.

**Adopté**

## 11. Élections aux comités fédéraux

Chantal Laurin et Jean-Claude Gagnier, respectivement présidente et secrétaire d'élections procèdent aux élections des comités fédéraux suivants : comité de condition féminine et comité LGBT.

Voir procès-verbal des élections en annexe.

## 12. Renouvellement du contrat d'assurances

Présentation par Louis Proulx et les membres du comité des assurances : Gilles Lamontagne, et René Dextraze des conditions de renouvellement du contrat d'assurance avec *SSQ Groupe financier* pour l'année 2016.

Il est proposé par Dominic Presseault, appuyé par Jacinthe Coulombe, que le présent Conseil fédéral adopte le renouvellement du contrat d'assurance avec *SSQ Groupe financier* pour l'année 2016, tel que présenté.

**Adopté**

### Recommandation n° 1

Il est proposé par Mona Edma, appuyé par Denis Bertrand, d'adopter la tarification du renouvellement 2016 telle que présentée par le comité des assurances avec utilisation d'un montant en dépôt de 5, 1 millions de dollars au volet médicaments.

**Adopté**

### Recommandation n° 2

Il est proposé par Daphnay Mondelus, appuyé par Alain Normand, d'adopter la modification du remboursement des médicaments innovateurs selon la coassurance d'un médicament générique, et ce même s'il existe un médicament générique, sur réception par la SSQ du formulaire prévu à cet effet rempli par le médecin traitant.

**Adopté**

### Recommandation n° 3

Il est proposé par Nancy Gauthier, appuyé par Judith Cormier, d'apporter l'ajustement nécessaire à notre contrat d'assurance afin de nous conformer à l'offre de service régie par la loi 21 pour les traitements de psychothérapie.

**Adopté**

### Recommandation n° 4

Il est proposé par Chantal Racicot, appuyé par Karine Morisseau, de modifier la période de carence pour l'assurance salaire de courte durée, pour le secteur des RSGMF, à 7 jours dans tous les cas d'invalidité.

**Laisser sur table**

Il est proposé par Lucie Longchamps, appuyé par Marilyn Potvin, de laisser sur table la recommandation n° 4 jusqu'au prochain renouvellement.

**Adopté****Recommandation n° 5**

Il est proposé par Olivier Côté, appuyé par Frédérick Beaulieu, de refuser de séparer le remboursement des examens de la vue du maximum prévu pour le remboursement des lunettes.

**Adopté****Recommandation n° 6**

Il est proposé par Robert Poisson, appuyé par Gisèle Gince, de modifier le régime d'assurance afin de permettre à la personne adhérente de faire des choix de garanties différentes pour elle-même et pour ses personnes à charge avec mise en vigueur au 1<sup>er</sup> avril 2016.

**Adopté****Recommandation n° 7**

Il est proposé par Gilles Gagné, appuyé par Carole Ménard, que le remboursement des médicaments et des articles servant à établir le maximum de déboursés de coassurance soit uniformisé à 80 % à l'exception des médicaments innovateurs pour lesquels il existe un médicament de type générique sans recommandation du médecin traitant qui est remboursable à 68 %.

**Adopté****Recommandation n° 8**

Il est recommandé par Sylvie Lachambre, appuyé par Johanne Nepton, de modifier le maximum de coassurance à 950 \$ par certificat à compter d'avril 2016.

**Adopté****Recommandation n° 9**

Il est proposé par Kenny Vachon, appuyé par Mélissa Michaud, que la période d'attente avant de pouvoir effectuer un changement de régime soit réduite de 48 à 36 mois depuis la dernière modification apportée par l'adhérent pour lui-même ou pour ses personnes à charge.

**Adopté****Recommandation n° 10**

Il est proposé par Julie Roch, appuyé par Alexandre Simoneau, d'adopter les modifications au régime telles que présentées au Conseil fédéral avec mise en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2016 incluant la nouvelle tarification.

**Adopté**

**Recommandation n° 11**

Il est proposé par Nancy Pedneault, appuyé par Édith Morneau, de mandater le comité des assurances à poursuivre les travaux de concordances afin que le régime soit mis en vigueur selon ces nouveaux paramètres au 1<sup>er</sup> avril 2016.

**Adopté**

**Nouvelle proposition**

Il est proposé par Nickson St-Vil, appuyé par Lucien Richard, que le comité des assurances évalue le coût de l'orthodontie pour le prochain renouvellement.

**Adopté**

**13. Élections au bureau fédéral**

Chantal Laurin et Jean-Claude Gagnier, respectivement présidente et secrétaire des élections, procèdent à l'élection aux postes de vice-présidence régionale de Laurentides-Lanaudière et de représentant-e du secteur des centres d'hébergement privés.

Voir procès-verbal des élections en annexe.

**14. États financiers**

Présentation par Denyse Paradis et Gail Gagné, conseillère aux finances, des états financiers se terminant au 31 août 2015.

Il est proposé par Marilyn Potvin, appuyé par Jean Mercier, que le présent Conseil fédéral reçoive le rapport sur les états financiers se terminant au 31 août 2015.

**Adopté**

**Rapport du comité de surveillance**

Présentation par Denis Beaudin et Martin Campagna du rapport du comité de surveillance.

Il est proposé par Chantal Racicot, appuyé par Michel Pietrantonio, que le présent Conseil fédéral adopte la recommandation du comité de surveillance à l'effet d'adopter les états financiers se terminant au 31 août 2015.

**Adopté**

**15. Entérinement de l'élection des vice-présidences régionales et représentant-e du secteur des centres d'hébergement privés**

Il est proposé par Guy Laurion, appuyé par Gisèle Gince, que le présent Conseil fédéral entérine l'élection des personnes élues aux postes suivants :

À la vice-présidence régionale de Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine : Michel Cyr



À la vice-présidence régionale de Laurentides-Lanaudière : David Deschatelets

À la vice-présidence régionale de l'Abitibi-Témiscamingue-Nord du Québec : Annick Trottier

Au poste de représentant du secteur des centres d'hébergement privés : Gilles Gagné

**Adopté**

**Installation des dirigeants élus**

La présidente des élections, Chantal Laurin, procède à l'installation des dirigeantes et dirigeants élus de la Fédération de la santé et des services sociaux-CSN selon ses statuts et règlements.

**Destruction des bulletins de vote**

Il est proposé par Danielle Lemire, appuyé par Gilles Gagné, que l'on détruise les bulletins de vote.

**Adopté**

**16. Levée de la session**

L'ordre du jour étant épuisé, Jeff Begley, président, procède à la levée de la session du conseil fédéral à 10 h 10, ce 27 novembre 2015.

JEFF BEGLEY  
Président par intérim

DENYSE PARADIS  
Secrétaire générale et trésorière